

apparaîtra, en donant maintenant à ce mot le sens du langage courant.

Mais pourra-t-on dire, encore, si nous avons deux ohms, deux ampères, deux volts, n'y aura-t-il pas déjà, à l'heure actuelle, une *confusion* qu'il serait possible d'éviter ?

Il y a, en effet, entre les définitions théorique et pratique des unités électriques, une certaine *différence*. Mais nous avons soin de mettre le mot « *sensiblement* » dans le rappel de la définition théorique.

Et, d'autre part, on sait dès maintenant que ces différences sont extrêmement petites et qu'elle n'apparaîtront *jamais dans une pratique, même de très grande précision*.

L'addition de l'alinéa, nous le répétons, n'a pour but que de donner au système tout entier un caractère d'harmonie, de beauté et de cohésion. Les physiciens, et même plus particulièrement ceux d'entre eux qui s'occupent de mesures de haute précision, se tireront d'affaire. Ce n'est pas pour eux que le Projet de loi est fait. »

Nous ne pouvons moins faire en terminant que nous associer aux conclusions de M. Janet :

1° On fait rentrer l'ohm dans le tableau des unités fondamentales en complétant sa définition comme nous l'avons dit.

2° Dans le règlement d'administration publique, on acceptera immédiatement les définitions de l'ampère et du volt, données par la Conférence officielle de Londres de 1908, en les complétant par un alinéa rappelant la valeur (sensiblement) de ces unités internationales en fonction des unités électromagnétiques C G S.

Et enfin, pour l'ensemble du projet de loi, nous souhaitons voir un article supplémentaire. Sa rédaction serait confiée au Conseil d'Etat. Mais le sens en devrait être à peu près celui-ci :

« Article n. — Le règlement d'administration publique, « fixant le tableau, la définition et la valeur des unités secondaires, ne sera arrêté que trois mois après la publicité « la plus large faite au projet de règlement. »

RAPPORT SUR L'UNIFICATION DES ABRÉVIATIONS BIBLIOGRAPHIQUES DANS LES MÉMOIRES DE CHIMIE

par M. le Professeur Ph.-A. GUYE

A la séance du 12 avril 1912 de notre Association (1), l'idée a été émise qu'il y aurait intérêt à unifier les diverses abréviations employées pour désigner, dans les notes bibliographiques, les divers périodiques scientifiques publiant des mémoires de chimie. A la suite d'un premier échange de vues, le Conseil de l'Association a chargé le soussigné d'entrer en relations avec les rédactions de ces divers périodiques pour les inviter à formuler des propositions sur l'abréviation que chacune d'elles désire voir adopter pour désigner son recueil.

Le soussigné n'a pas cru devoir procéder de cette façon, car les abréviations des titres des périodiques scientifiques ont déjà fait l'objet de travaux d'ensemble très importants dont il n'a pas été tenu compte dans la courte discussion qui a eu lieu sur ce sujet à la séance du 12 avril 1912.

Le présent rapport a donc pour but de donner au Conseil de notre Association les informations nécessaires sur la question et, à la suite de cet exposé, de lui proposer un certain

(1) Association internationale des Sociétés Chimiques (Institut Solvay) Bruxelles.

nombre de résolutions tendant à l'unification des abréviations des périodiques cités dans les notes bibliographiques des mémoires de chimie. Ce rapport comprend les chapitres suivants :

I. Orientation générale.

II. Position à prendre par l'Association internationale des Sociétés chimiques.

III. Projet de résolutions.

CHAPITRE I^{er}. — ORIENTATION GÉNÉRALE.

Etendue de la Bibliographie chimique. — Les chimistes ne se représentent pas généralement combien sont nombreuses aujourd'hui les publications dans lesquelles paraissent des mémoires de chimie. Ils en jugent d'habitude par les listes d'abréviations imprimées en tête des ouvrages dont ils font le plus fréquent usage et dont il convient de donner quelques exemples :

Le *Handbuch d. org. Chemie* de Beilstein, qui intéresse surtout la chimie organique, adopté seulement 39 abréviations, soit :

27	abréviations pour périodiques de langue allemande.
5	— — — — anglaise.
4	— — — — française.
2	— — — — italienne.
1	abréviation — — — — russe.

39 abréviations au total.

Les *Tables annuelles de constantes et données numériques de chimie, de physique et de technologie*, publiées par décision du Congrès international de Chimie appliquée tenu à Londres en 1909, donnent une Table de 200 abréviations.

Le *Handbuch der anorganischen Chemie* de Gmelin-Kraut, édition C. Friedheim, utilise une liste de 170 abréviations environ.

Si nous passons à des publications périodiques, les listes d'abréviations adoptées comprennent par exemple :

36	périodiques dans le <i>Bulletin de la Société chimique de France</i> .
29	— — — les <i>Berichte der Deutschen Chemischen Gesellschaft</i> .
95	— — — les <i>Annual Reports of the Chemical Society of London</i> .
158	— — — le <i>Chemisches Zentralblatt de Berlin</i> (Tome II, 1912).

Il ne s'agit, bien entendu, que des abréviations usuelles ; un grand nombre de périodiques sont cités dans ces recueils avec des abréviations suffisamment compréhensives et non répertoriées en tête ou en fin de volume.

Il s'en faut cependant de beaucoup que ces chiffres donnent une idée exacte du nombre des périodiques où l'on trouve des mémoires de chimie. En effet, dans l'*International Catalogue of Scientific Literature*, la série D, concernant la chimie exclusivement, fournit les indications suivantes :

Dans le volume 9, publié en avril 1912, le nombre des périodiques cités est de 404 ; dans le volume 10, publié en avril 1913, ce nombre est de 428. Encore convient-il de mentionner que certains périodiques de chimie très répandus ne figurent pas dans l'une ou l'autre de ces listes par le fait qu'ils n'ont pas été cités dans le volume en question.

La publication la plus étendue donnant une liste relativement complète des périodiques intéressant la chimie est le *Conciliium Bibliographicum de Zurich* pour l'élaboration des fiches biblio-

graphiques relatives à l'électrochimie seulement. Ce catalogue donne une liste d'abréviations pour 624 périodiques. Parmi ces abréviations, celles revenant le plus souvent sont les suivantes :

13 fois	Abh.	pour	Abhandlungen.
32 »	Ann.	»	Annales, Annalen, Anales, Annuaire.
9 »	Arch.	»	Archives.
15 »	Atti	»	Atti.
20 »	Ber.	»	Berichte.
43 »	Bul.	»	Bulletin.
14 »	Jahresb.	»	Jahresbericht.
22 »	Journ.	»	Journal.
27 »	Mém.	»	Mémoires.
16 »	Mem.	»	Memorie, Memorias, Memoirs.
19 »	Mitt.	»	Mitteilungen.
27 »	Proc.	»	Proceedings.
12 »	Rev.	»	Revue.
13 »	Sitz. Ber.	»	Sitzungsberichte.
16 »	Trans.	»	Transactions.
14 »	Verh.	»	Verhandlungen.
25 »	Zeitschr	»	Zeitschrift.

La seule inspection de ce tableau démontre l'inutilité de l'envoi d'un questionnaire aux divers périodiques pour les prier d'indiquer l'abréviation de leur choix, ainsi que le travail énorme qu'aurait ensuite coûté l'unification des abréviations proposées. L'envoi de ce questionnaire n'aurait de raison d'être que si certaines règles générales avaient été préalablement fixées pour formuler les abréviations.

Ces statistiques mettent aussi en lumière la nécessité d'adopter une terminologie uniforme pour désigner les divers périodiques intéressant la chimie. Il n'est pas rare, en effet, de trouver le même périodique désigné par une demi-douzaine d'abréviations différentes ; nous ne citerons ici qu'un exemple : les *Berichte der Deutschen Chemischen Gesellschaft* de Berlin sont désignés, suivant les journaux et les auteurs qui les citent, par l'une des abréviations suivantes :

B.	Chem. Ber.
Ber.	B. D. chem. Gesell.
Berliner Berichte	Berlin, Ber. D. chem. Ges.
Chem. Ber. Berlin	Soc. chim. de Berlin.
D. ch. G.	Ber. Dtsch. Chem. Ges.

Ces abréviations, surtout les dernières, sont toutes compréhensives sans clef pour un chimiste au courant du mouvement actuel de la science. Mais, si la publication des « *Berichte* » devait un jour cesser, pour faire place, par exemple, à une publication plus importante ou internationale, ces multiples abréviations induiraient certainement en erreur les chimistes qui, 25 ou 50 ans après, seront appelés à faire de la bibliographie. En admettant que chacune des publications du Catalogue du Concilium Bibliographicum soit, en moyenne, l'objet de 5 ou 6 abréviations différentes seulement, il n'y aura pas moins de 3 000 à 3 500 abréviations différentes à retenir par les chimistes qui voudront se livrer utilement à la bibliographie des travaux de notre époque. On juge ainsi du désordre qui règne actuellement dans la terminologie employée en bibliographie chimique.

Règles adoptées par l' « *International Catalogue of Scientific Literature* » et par le « *Concilium Bibliographicum* »

Pour achever de s'orienter dans le sujet, il est utile de résumer les règles suivies par les deux publications les plus importantes pour le choix des abréviations de périodiques scientifiques.

A. *International Catalogue of Scientific Literature*. — Ce Catalogue, qui est la continuation du « *Catalogue of Scientific Papers* » édité par la Royal Society of London, est publié aujourd'hui sous le contrôle de 26 Etats et 5 Sociétés scientifiques qui contribuent financièrement à l'entreprise et en assurent ainsi l'existence matérielle.

La *Convention internationale*, qui a le contrôle suprême de l'œuvre, se réunit à intervalles éloignés (1900-1905-1910). Entre temps, l'administration de l'œuvre appartient au *Conseil international*, formé actuellement de 22 membres, au sein duquel est nommé un *Comité exécutif* de 8 membres.

La publication du Catalogue est confiée à un *Bureau central* établi à Londres, qui rassemble, classe et publie les fiches qui lui seront envoyées par les *Bureaux régionaux* établis à raison d'un pour chaque pays participant à l'œuvre du Catalogue.

Le Catalogue est divisé lui-même en 17 subdivisions scientifiques ; la chimie forme la série D, qui compte actuellement 10 volumes de 900 à 1000 pages chacun ; un volume paraît chaque année, donnant les titres des mémoires dont les fiches ont été envoyées à Londres au cours de l'année précédente par les Bureaux régionaux. Chaque volume comprend deux tables : une par noms d'auteurs, une par sujets disposés suivant la classification décimale.

Le Bureau central a publié, en 1903 et 1904, une liste des périodiques révisés pour le Catalogue ; cette liste est incomplète ; le Catalogue manuscrit sur fiches, établi à Londres, n'est pas loin de compter 8000 numéros. On juge par là de l'étendue de cette œuvre internationale.

A la fin de chaque volume paraît une liste des abréviations désignant les périodiques cités dans le volume ; ce sont ces listes que nous avons mentionnées plus haut comme reproduisant les abréviations adoptées pour 404 à 428 périodiques.

Il est à remarquer, en passant, que le travail se fait de façon toute différente dans les divers Bureaux régionaux : les uns marchent à une allure rapide et envoient pour chaque volume des fiches résumant le dépouillement des périodiques scientifiques de leur pays jusqu'à une époque précédant de quelques ou d'une année au plus l'époque à laquelle paraît le volume ; d'autres, au contraire, sont en retard, pour certains périodiques, de plusieurs années ; c'est ce qui fait que la liste des périodiques de chimie, dont les abréviations sont publiées à la fin des volumes D de l' « *International Catalogue* », ne sont pas complètes.

Mais il importe d'ajouter qu'il serait certainement possible de négocier avec le Conseil international la publication d'une liste régulière et complète des abréviations pour périodiques de chimie, analogue à celle publiée pour les périodiques de zoologie en décembre 1912 ; celle-ci contient les abréviations pour 1890 périodiques intéressant cette discipline.

Les abréviations de l' « *International Catalogue* » sont choisies par les Bureaux régionaux, mais suivant certaines règles générales qui sont les suivantes :

- Le titre abrégé doit se comprendre sans clef.
- Dans ce titre abrégé, les mots entiers ou abrégés doivent se suivre dans le même ordre que dans le titre lui-même.
- Les titres des périodiques édités par des Sociétés, Académies, etc., doivent être précédés du nom de la ville où réside la Société.
- Pour les autres périodiques que ceux prévus sous (c), le nom de la ville où ils sont édités suit le titre abrégé.

Ces règles laissent subsister quelques manques d'uniformité ; par exemple : dans le volume 9 D, l'abréviation choisie pour le mot « Journal » est J. pour tous les périodiques contenant ce nom dans leur titre, sauf pour le « Journal de Chimie physique », pour lequel le Bureau régional compétent a proposé « Journ. ». Il serait certainement facile de faire disparaître de telles divergences.

B. Concilium Bibliographicum de Zurich. — La liste d'abréviations publiée par cette entreprise privée est, à l'heure actuelle, la plus complète en ce qui concerne la chimie ; à ce titre, elle est donc précieuse. Elle donne, en outre, des indications utiles sur les éditeurs, le format, les diverses séries, le coût de la publication, etc. Elle constitue donc une source d'informations très utiles.

Les abréviations du Concilium sont très logiquement conçues d'après les règles suivantes :

- (a) L'abréviation d'un même mot est toujours la même, quel que soit le titre d'un journal ; le titre abrégé est donc toujours invariable et facile à retrouver.
- (b) Les abréviations de substantifs commencent toujours par une lettre capitale ; celle des adjectifs, adverbes, etc., toujours par une lettre minuscule.
- (c) Les abréviations sont construites d'après des règles identiques aux règles (a) et (b) de l'« International Catalogue ».
- (b) Les noms des villes où paraissent les périodiques ne sont ajoutés au titre abrégé que pour éviter des confusions.

Voici quelques exemples d'abréviations des mêmes journaux telles qu'elles sont adoptées par l'« International Catalogue » et par le Concilium Bibliographicum :

Ber. deutsch. chem. Ges.	par le Concilium
Berlin, Ber. D. chem. Ges.	par le Catalogue
Bull. Soc. chim. Paris	par le Concilium
Paris, Bul. Soc. chim.	par le Catalogue
Journ. chem. Soc. London	par le Concilium
London, J. Chem. Soc.	par le Catalogue
Zeitschr. physik. Chem.	par le Concilium
Zs. physik. Chem. Leipzig	par le Catalogue

CHAPITRE II. — POSITION A PRENDRE PAR L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS CHIMIQUES

En présence d'un travail aussi important déjà fait sur l'unification des abréviations, il semble dès lors inutile, pour notre Association, d'entreprendre un nouveau travail dans ce but ; celui-ci aurait d'ailleurs présenté de nombreuses difficultés en raison des positions déjà prises par nos grandes Sociétés chimiques ; chacune d'elles a déjà adopté une liste très restreinte d'abréviations conçues généralement sur des plans différents.

La seule solution logique et complète, celle qui sera en même temps la plus rapide, consiste à se rallier à l'un des deux systèmes déjà établis : celui de l'« International Catalogue » ou celui du Concilium Bibliographicum.

Ainsi que nous l'avons exposé, le dernier est le plus complet ; à cet égard, c'est celui qui s'imposerait ; malheureusement, ce mode de faire présente un grave inconvénient : celui de créer une deuxième liste d'abréviations internationales pour les périodiques de chimie, parallèle à celle de l'« International Catalogue ».

En présence d'une œuvre internationale, subventionnée par tous les Etats, déjà très avancée, l'attitude logique de notre Association est d'accepter le travail déjà fait, tout en cherchant à l'améliorer.

En effet, aucune liste complète d'abréviations pour péri-

diques de chimie n'ayant encore été publiée par le Conseil international du Catalogue, il rentrerait dès lors dans le rôle de notre Association de s'entendre avec ce Conseil pour la publication de la liste en question ; d'obtenir, en particulier, que cette liste soit élaborée à bref délai, qu'elle soit soumise à une commission restreinte désignée par notre Association en vue d'y introduire les améliorations compatibles avec les règles de l'« International Catalogue », de fixer les conditions auxquelles cette liste serait fournie aux membres de notre Association, etc.

A notre avis, la négociation devrait être conduite par le bureau de notre Conseil, et la commission restreinte devrait être formée de quelques membres (4 ou 5), choisis à raison d'un membre dans chacun des comités de rédaction des 4 grandes sociétés chimiques (Allemagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Grande-Bretagne).

C'est en nous inspirant des considérations précédentes que nous proposons les résolutions qui suivent.

CHAPITRE III. — PROJET DE RÉSOLUTIONS (1)

L'Association internationale des Sociétés chimiques, reconnaissant la grande utilité que présenterait l'unification des abréviations employées pour désigner les périodiques scientifiques publiant des mémoires de chimie, décide de recommander cette unification dans tous les milieux compétents. Elle prend à ce sujet les résolutions suivantes :

1. Le Bureau de l'Association est chargé de signaler aux rédactions de tous les périodiques publiant des mémoires de chimie la grande utilité que présenterait cette unification, et de les inviter à s'engager à recommander dans ce but, et pour les mémoires de chimie seulement, les abréviations internationales dont il sera parlé ci-après ; cet engagement ne sera valable, pour chaque rédaction, que s'il réunit une majorité suffisante.

2. Si cette majorité est atteinte, le Bureau entrera immédiatement en rapport avec le Conseil de l'*International Catalogue of Scientific Literature* pour négocier toutes les conditions dans lesquelles pourrait être éditée, à part, la liste des abréviations de l'« International Catalogue » pour les périodiques publiant des mémoires de chimie ; il demandera notamment que cette liste soit préalablement soumise à l'examen d'une Commission restreinte de quelques personnes désignées par le Conseil de l'Association et chargée :

(a) de s'assurer que cette liste est complète, (b) de proposer éventuellement les simplifications compatibles avec les règles adoptées par l'« International Catalogue », (c) de fixer les conditions auxquelles la liste des abréviations pour périodiques de chimie sera fournie aux Sociétés et aux membres de l'Association.

3. Dès qu'un projet d'entente sera intervenu à ce sujet, celui-ci sera soumis, par voie de correspondance, aux Sociétés chimiques de l'Association, qui seront invitées à y donner leur adhésion définitive. Dès que celle-ci sera acquise, le Bureau rendra l'accord définitif avec le Conseil de l'« International Catalogue » et passera à l'exécution des mesures qu'il comportera.

4. La liste d'abréviations qui sera ainsi établie sera considérée à l'avenir comme internationale ; l'emploi exclusif de ces abréviations sera recommandé à toutes les publications émanant des Sociétés faisant partie de l'Association, ainsi que pour tous les périodiques y ayant donné leur adhésion.

Ph.-A. GUYE.

(1) Ces résolutions sont données ici dans la forme où elles ont été votées par le Conseil de l'Association internationale des Sociétés chimiques dans sa séance du 9 septembre 1913.